

## Les Chirurgiens-accoucheurs en chef de la Maternité de Paris.

Titulaires et prétendants

PAR

**M. le D<sup>r</sup> Paul Delaunay**

*Ancien interne des hôpitaux de Paris.*

---

C'est le 1<sup>er</sup> germinal an X que le citoyen Baudelocque entra en fonctions comme chirurgien en chef de l'hospice de la Maternité, chargé d'y enseigner l'art des accouchements (1).

Jean-Louis BAUDELLOCQUE, Picard, né à Heilly, avait été l'un des plus brillants élèves de l'Ecole pratique du Collège de chirurgie, et des cours particuliers que faisait avec tant de succès Solayres de Renhac. Ce dernier ayant dû renoncer à la parole (1771), atteint de la phtisie laryngée qui devait l'emporter, confia à son prévôt Levasseur, puis à Baudelocque, le soin de le suppléer. Baudelocque passa du banc des élèves à la chaire du maître ; mais il n'avait point de titre officiel, et on lui créa des difficultés que Houstet résolut en faisant afficher le cours sous son nom. Ainsi protégé, Baudelocque ne tarda point à se faire une grande réputation dans l'art obstétrical tant par ses démonstrations que

---

(1) Baudelocque, *l'Art des accouchements*, 1807, t. II, p. 474, note.

par sa pratique. En 1776, il soutint, pour la maîtrise, aux Ecoles de Chirurgie, une thèse rejetant la section de la symphyse dans les dystocies par sténose pelvienne (1). Il est vrai que l'année suivante le Dr Sigault parvint à mener à bien l'opération de la symphyséotomie sur la femme Souchot, et toute la Faculté de Médecine, enchantée de ce succès, s'empressa de prôner l'opération réussie par un des siens pour faire pièce à l'Académie de Chirurgie. Mais les gens de Saint-Côme demeurèrent toujours hostiles à cette pratique, et Baudelocque ne se déjugea pas.

Baudelocque perdit avec la Révolution son siège à l'Académie de Chirurgie et sa clientèle d'« aristocrates ». Il fut même dénoncé, sous la Terreur, comme suspect de sentiments contre-révolutionnaires. Une nuit, on heurta rudement à sa porte : — il habitait alors rue de Thionville, ci-devant Dauphine — il se leva, mit le nez à la fenêtre, et vit que ces nocturnes visiteurs avaient des piques et des bonnets rouges ; il ne douta point qu'on ne vint le chercher pour le conduire dans quelque prison. Il embrassa les siens, et suivit les sans-culottes qui le jetèrent dans une voiture, les yeux bandés. Elle roula quelque temps ; enfin il pénétra dans une maison, monta plusieurs étages, on lui retira son bandeau, et il se trouva au chevet d'une femme tourmentée des douleurs de l'enfantement. Le praticien fit son office ; un homme le surveillait, lui remit, à son départ, une liasse d'assignats : c'était l'accusateur public. Baudelocque venait d'accoucher la citoyenne Fouquier-Tinville (2).

---

(1) *An in partu propter angustiam pelvis impossibili, symphy-sis ossium pubis secanda ?* Paris, 5 novembre 1776, in-4.

(2) Il est probable que la scène se passa à la Conciergerie. Nommé accusateur public en mars 1793, et logé au palais, Fouquier devint peu après père de deux jumeaux, Antoine-Henri et Henriette, nés de sa deuxième femme Henriette-Jeanne Gérard d'Au-

Baudelocque passa sans encombre les derniers mois de la Terreur ; et le 31 janvier 1795 il fut promu professeur d'obstétrique à l'Ecole de Santé de Paris.

Baudelocque fut chargé du cours des sages-femmes de la Faculté, ce qui ne le dispensa point d'en faire un autre aux élèves de la Maternité ; mais il avait une si grande habitude de l'enseignement et de cet enseignement, que cela ne le gênait guère : il donnait volontiers à ses propos la forme du dialogue, de l'interrogation. Je l'ai substituée, dit-il, au début de la 3<sup>e</sup> édition de son catéchisme, « à celle du discours ordinaire dans les leçons que je suis chargé de faire aux élèves s. f. tant à l'Ecole de Médecine qu'à l'hospice de la Maternité. Cette méthode d'enseignement est moins attrayante pour le professeur, elle est plus pénible, et elle exige plus de temps pour exposer chaque sujet en entier ; mais les élèves en retirent plus de fruit ».

Il interrogeait ainsi 8, 10 élèves par séance, ajoutait quelques démonstrations sur le fantôme, et quelque observation ou anecdote utile pour la pratique. Il apportait à ce soin une patience et une douceur inlassables, une clarté et une précision admirables, pour le plus grand bénéfice de ses auditrices ; ainsi stimulées et entraînées, elles répondaient avec une assurance et une précision qui faisaient l'admiration d'Osiander, venu à la Maternité en curieux. Cependant cet étranger blâmait l'emploi, pour les exercices sur le mannequin, de poupées au lieu de fœtus morts plus favorables à l'éducation tactile, et l'insuffisant recours du professeur à des pièces anatomiques et anatomo-pathologiques qui eussent utilement complété ses leçons. D'ailleurs, sur la fin, le vieux Baudelocque était un peu retardataire, son anatomie et sa physiologie n'étaient plus au point,

---

court. (Voy G. Lenôtre, *Paris révolutionnaire, vieilles maisons, vieux papiers*, 2<sup>e</sup> série, Paris, 1903, p. 268).

et il commettait parfois des erreurs sur le chapitre embryologique.

L'autre chaire d'obstétrique de la Faculté était occupée par Alphonse Leroy. Ancien docteur régent de la Faculté de médecine, ancien collaborateur de Sigault, et symphyséotomiste convaincu, accusé jadis de plagiat par celui qui devenait son collègue, Leroy n'avait point oublié les polémiques d'autrefois ; le ci-devant chirurgien Baudelocque, ennemi de la section symphysienne, lui inspirait une antipathie dont il ne faisait point mystère.

Mais qu'étaient les diatribes d'Alphonse Leroy à côté de celles du citoyen Sacombe, de Carcassonne, médecin accoucheur de la Faculté de Montpellier, ex-disciple, secrétaire et ami de Barthez, professeur de médecine et de chirurgie des accouchements au Palais National des Sciences et des Arts, membre de la Société libre des Sciences, Belles-lettres et Arts de Paris, fondateur de l'École anti-césarienne, qui annonçait pour le 1<sup>er</sup> germinal an VII, à 7 h. du soir, rue Gît-le-Cœur, l'ouverture de son 21<sup>e</sup> cours théorique et pratique d'accouchement ? Cet habile homme englobe dans le même anathème les symphyséotomistes et les césariens ; il promet de démasquer « la petite jonglerie pubiosymphysienne », de démontrer par l'expérience et l'observation « les avantages de la structure du nez en partie fixe et en partie mobile... la cause des bonnes et des mauvaises grossesses, ... l'art très précieux pour les accoucheurs césariens et pubiosymphysiens de vicier les bassins pour faire croire à l'impossibilité physique de l'accouchement par les voies naturelles, ... l'impossibilité physique du succès de l'opération césarienne chez la femme enceinte vivante et chez les femelles des animaux durant la gestation, ... la fausseté des miracles césariens (1). »

---

(1) *Protestation du citoyen Sacombe.*

C'est un terrible adversaire que Sacombe : et il raille la sage-femme de la Maternité qui renvoie une parturiente rachitique à l'hospice de l'École de Santé, et le citoyen Dubois, timoré, qui la renvoie à l'Hôtel-Dieu, et Pelletan, qui décide de lui trancher la symphyse, et, arrivé en retard sur l'heure fixée, trouve la femme spontanément accouchée. Il stigmatise, après les trancheurs de pubis, tous les accoucheurs césariens, Dubois, Coutouly, Baudelocque, leur jette à la face le nom de leurs victimes : « Citoyen Baudelocque, il est des Dieux ! Le sang de la femme Marville rejaillira sur vous ; vous êtes l'auteur de sa mort, de la mort de la femme Vasseur, de la mort de la femme Bourgeois, de la mort de toutes les femmes tombées depuis l'an II sous le couteau césarien. C'est vous qui avez fait couronner Bacqua, c'est vous qui avez acheté son silence, c'est vous qui avez dicté l'arrêté qui déshonore la Société de Médecine, c'est vous qui vous opposez au bien que je veux faire et que je ferai malgré vous. L'erreur n'a qu'un temps, la vérité est éternelle, elle va sortir du nuage, son triomphe est certain. *Credimus esse Deos* (1) ! » L'orateur invoquait, après la justice divine, la justice des hommes ; il en appelait au Directoire exécutif, au ministre de l'intérieur, il envoyait des protestations anticésariennes à toutes les autorités constituées et Sociétés savantes de la République, voire au Corps législatif pour faire instituer « des Sociétés médiconationales qui, le flambeau du génie à la main, se hâteront de dissoudre ces corporations gunofages » ; il promettait de citer « au tribunal de l'opinion publique » tout accoucheur qui voudrait « faire tomber une nouvelle victime sous le couteau césarien ». Trois éditions de *la Luciniade*, poème anti-césarien en dix chants, la dernière revue, corrigée et augmentée de 3000 vers, évoquent à la barre

---

(1) *Luciniade*, 3<sup>e</sup> éd., pp. 206-207.

de Minos les pâles ombres des victimes criant aux « jongleurs gastrotomistes » leurs bourreaux :

Baudelocque et Dubois, tigres, buvez mon sang (1) !

Baudelocque finit par perdre patience ; poussé par ses élèves, il traîna Sacombe devant un tribunal terrestre (1804), et confia sa défense à l'avocat Delamalle. Sacombe fut condamné comme calomniateur à une amende de 3000 fr. au profit de la Maternité et des pauvres de Paris (2). Mais ces attaques réitérées avaient fortement déprimé le moral de Baudelocque, et altéré sa santé, qui peu à peu déclina.

Il avait de fréquents vertiges, de la céphalalgie, sa vue baissait d'une façon si inquiétante qu'il s'interdit toute lecture pour ménager un reste de clarté ; sa mémoire s'altéra, son cerveau s'engourdit, sauf pourtant en ce qui concernait ses cours et son art auxquels il vaqua jusqu'à la fin sans défaillance. Mais il ne maintenait plus guère son autorité dans son service, et laissait M<sup>me</sup> Lachapelle y régner sans conteste. Il en arrivait même à se désintéresser de ses principes ; et encore qu'il soit scandaleux de voir une femme accoucher contre les opinions de son accoucheur, Baudelocque, l'adversaire de Sigault, en arriva à faire des réserves sur l'emploi du forceps et laissa Dubois pratiquer deux symphyséotomies à la Maternité.

Cependant la faveur publique l'avait bien dédommagé des imputations de Sacombe et les compensations ne lui firent point défaut. Sous le Consulat et l'Empire, sa situation devint la plus belle de Paris. Il fut l'accoucheur de Thérèzia Cabarrus, hier citoyenne

---

(1) *La Luciniade*, 3 éd., chant II, p. 34.

(2) Le haineux Sacombe prit la fuite, reentra en France en 1807 sous un faux nom, reparut à Paris en 1813, y vécut dans le plus bas charlatanisme, débitant des drogues antivénériciennes, se fit mettre en prison pour un pamphlet antibonapartiste, fut libéré sous la Restauration et mourut oublié en 1825.

Tallien, aujourd'hui maîtresse d'Ouvrard; demain princesse de Caraman-Chimay. Après les reines de la jeunesse dorée, les reines d'Espagne, de Hollande, de Naples, les grandes duchesses de Berg, de Guastalla et de Toscane eurent recours à ses soins. La reine de Naples voulut épingler elle-même sur la poitrine du praticien la décoration de l'ordre des Deux-Siciles, que portait son époux. Enfin, pour comble d'honneur, Baudelocque devint accoucheur de Marie-Louise. Il n'en fit point les fonctions; déjà malade, et mandé précipitamment par l'Empereur, il prit froid en route, et rentra chez lui pour ne plus se relever. Les soins de ses confrères Leroux, Ané, Abraham, Corvisart, furent impuissants. Il mourut le 2 mai 1810 à l'âge de 65 ans. Une de ses dernières pensées fut pour ses élèves de la *Matérhité*: « La marque la plus chère d'intérêt qu'elles puissent me donner en ce moment, dit-il, est de prier pour moi. » Le 20 juin 1810, Chaussier leur rappelait, dans un discours, tout ce que leur vieux maître avait fait pour elles et pour l'obstétrique.

On lui fit un fort bel enterrement à St-Germain-des-Prés; la Faculté y fut, en grand costume, avec une foule de docteurs et d'élèves, parmi laquelle Osiander apportait l'hommage de la Science allemande. Leroux prononça l'éloge du défunt.

« Baudelocque ne fut point, dit Dezeimeris, un de ces génies puissants appelés à changer la face des sciences... La science des accouchements était à peu près toute faite... mais ses principes étaient en quelque sorte épars et un peu confus. Baudelocque eut un genre, de mérite presque de circonstance. Doué d'une lucidité et d'une précision d'esprit remarquables, d'un talent d'observation peu commun, d'une dextérité très grande, il sut apprécier, propager et mettre en pratique toutes les saines connaissances qui constituent l'art auquel il s'était consacré. Il ne fut pas un professeur brillant,

mais il s'exprimait avec clarté et précision et savait rendre ses leçons intéressantes par la solide instruction qu'on y puisait. »

« Baudelocque, a dit un autre critique, avait le talent de rendre avec un rare bonheur et une grande clarté les pensées scientifiques qu'il empruntait à d'autres. C'est en élaborant et en travaillant à propos des matériaux jusque-là mal coordonnés qu'il put donner au monde un livre qui restera dans la science comme un monument de sagesse et de raison. »

La place d'accoucheur en chef devenue vacante éveilla quelques convoitises : Maygrier fit valoir auprès du ministre de l'Intérieur ses titres scientifiques, et Millot, l'auteur fameux de *l'Art de procréer les sexes à volonté* et de *la Gérocomie* ou art non moins utile de vivre longtemps, s'autorisa de sa qualité d'ancien accoucheur des princesses du sang ; le médecin A.-J. Dailliez, de Paris, élève, secrétaire et ami de Baudelocque, informa confidentiellement l'Excellence que le défunt avait voulu lui donner la main de sa fille aînée, et que ce projet n'avait échoué que par l'opposition de M<sup>me</sup> Baudelocque. Il est vrai que M. de Montalivet ne trouva point ces références suffisantes, ayant son candidat à lui, Pelletan ; mais le Conseil des hospices et le Préfet de la Seine penchaient pour Antoine Dubois, et le ministre ne put rien faire, en faveur de son protégé Pelletan, que de l'informer avec regret, le 25 juin 1810, de l'échec de ses bonnes intentions (1).

ANTOINE DUBOIS, présenté en première ligne le 16 mai 1810 par le Conseil des hospices, fut nommé le 15 juin. Il dit adieu à la *Maison de santé* (2) dont il était chirurgien et fut installé comme professeur en chef à la Maternité, le 7 juillet 1810, par MM. Chaussier, mé-

---

(1) Arch. Nat. F<sup>o</sup> 216.

(2) Aujourd'hui maison Dubois.



decin, Hucherard, agent de surveillance, Camet de la Bonnardière, membre du Conseil des hospices, et M<sup>me</sup> Lachapelle. Il adressa aux élèves un discours de circonstance, et qui fut le premier d'une longue série où il ne ménagea en leur faveur ni son temps ni sa peine. Ses « éminentes qualités d'esprit, dit Pariset, que rehaussait encore un grand fonds de tendresse et de pitié pour la douleur, ont brillé... dans ses leçons sur l'art des accouchements; art qu'il a délivré d'une foule de pratiques dangereuses, qu'il a dégagé des vaines superfluités sous lesquelles l'étouffaient l'amour-propre et la petite envie de se singulariser, art qu'il a ramené à la simplicité de quelques points fondamentaux et rendu par cette simplicité même accessible à l'intelligence des élèves sages-femmes qu'il formait à la Maternité et qui, dispersées dans toute la France, y ont répandu ces instructions conservatrices des familles, ces précieuses parcelles d'un génie ferme et lucide qui veille autour des mères et des enfants pour les protéger (1) ». Un professeur étranger assistait un jour à un de ces cours de la Maternité. — « Vous vous êtes ennuyé, » lui dit Dubois. — « Non, repartit l'autre, je vous ai admiré. Quel secret est le vôtre? Comment,

---

(1) Pariset, Disc. prononcé aux funérailles de M. Dubois. *Eloges*, t. II, p. 490. — A son tour, J.-P. Maygrier loue ses grandes connaissances, sa pratique consommée et surtout « un certain intérêt qu'il sait répandre dans ses leçons et dont on ne peut se défendre. Jamais on ne fut plus attachant : jamais professeur ne connut mieux que lui l'art ingénieux de rendre ses auditeurs attentifs et satisfaits. On lui reproche quelques légères taches dans la diction... le C. Dubois soigne peu son élocution, il lui importe peu que ses phrases artistement rangées rendent son discours plus ou moins coulant, l'art seul l'intéresse, il ne voit que lui : on s'aperçoit, on sent qu'il voudrait que chacun de ses auditeurs s'identifiât tellement avec la matière qu'il traite que ce qu'il dit passât tout entier dans l'esprit de ceux qui l'entendent, et y restât gravé à jamais. » *Des qualités phys. et mor. de l'obstétricien*, p. 36.

d'un sujet aussi aride, avez-vous pu faire un sujet aussi instructif et intéressant ? -- Mon ami, reprit Dubois, mon secret n'est pas difficile, j'oublie ce que je sais pour me mettre à la portée de leurs jeunes intelligences, je me fais l'illusion de commencer avec elles et je les amène insensiblement à ce qu'elles doivent savoir. Je ne quitte jamais cet amphithéâtre sans être assuré que j'ai été compris. »

Dubois avait acquis de longue date ce talent de précepteur, et par nécessité ; arrivé à Paris du fond de sa province du Quercy (1), à vingt ans, avec deux sous et demi en poche, le jeune Dubois avait dû, pour subvenir aux frais de ses études chirurgicales, copier des exploits pour les huissiers, donner des leçons de lecture et d'écriture, et plus tard se faire répétiteur d'anatomie et d'opérations. Protégé de Peyrilhe et prévôt de Desault, puis de Baudelocque, qu'il suppléait au besoin, Dubois fut reçu maître en chirurgie le 27 avril 1787 et entra à l'Académie de Chirurgie en 1790 ; il fut nommé en 1791 substitut, en 1792, titulaire de la chaire d'anatomie au Collège de Saint-Côme, dont la suppression, quelques mois après, mit un terme à son enseignement. Chirurgien-major à Melun en 1792, puis médecin-inspecteur à l'armée des Pyrénées-Orientales, il se vit pourvu, à son retour, de la chaire d'anatomie qu'il délaissa vite pour celle de clinique chirurgicale de la nouvelle Ecole de santé (20 juin 1795). Il fut de l'expédition et de l'Institut d'Egypte et pansa les blessures de Kléber au chevet duquel il voulut demeurer, à Alexandrie ; son rôle fini, il se décida à partir et partit, malgré Bonaparte ; d'ailleurs, les entraves qu'y mit le général lui sauvèrent la vie : le premier vaisseau où le chirurgien devait s'embarquer fit naufrage sur les côtes d'Italie et l'équipage fut massacré par les Na-

---

(1) Il était né à Gramat (Lot), le 17 juillet 1756.

politains. Notre passager prit donc le navire suivant. Mais Napoléon n'oublia point que M. Dubois avait été quelque peu transfuge, et lorsqu'il voulut choisir un premier chirurgien il prit Boyer. Corvisart n'en fut pas fâché ; il ne tenait pas au vis-à-vis plus autoritaire de Dubois, et entendait être le maître dans la Faculté de l'Empereur (1).

Lorsque la mort de Baudelocque laissa vacante la place d'accoucheur de l'Impératrice, Corvisart insista pourtant afin qu'elle fût confiée à Ant. Dubois : on sait quelles responsabilités celui-ci encourut lors de la naissance du roi de Rome : il dut faire une version podalique par manœuvres internes, une application de forceps sur la tête dernière et ranimer le nouveau-né en état de mort apparente. Il eut le bonheur de réussir et de conserver Napoléon II pour Schönbrunn.

Alors se manifesta la reconnaissance impériale : nommé chevalier de la Légion d'honneur, gratifié d'un cadeau de 100.000 fr., Dubois reçut en outre, « le 1<sup>er</sup> janvier 1812, une rente de 4.000 fr. sur l'Illyrie et par décret du 24 mars de la même année et lettres patentes du 23 avril suivant, il devint Baron de l'Empire ». Sur les armoiries du nouveau dignitaire le lotus rappela les périls affrontés par lui sur la terre d'Egypte, et la louve le salut du roi de Rome (2).

Antoine Dubois n'était ni démissionnaire, ni malade, ni académicien, que déjà des ambitieux escomptaient sa succession à la Maternité. En janvier 1818, M. Dufay, « père de famille, » docteur en chirurgie, profes-

(1) Dr Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 62.

(2) De Ribier, *les Anoblis de l'Empire*. — Armoiries de Dubois ; coupé : au 1<sup>er</sup> parti à dextre de sinople à la fleur de lotus d'argent ; à senestre, des barons officiers de la maison de l'Empereur. Au 2<sup>e</sup>, d'or à la louve au naturel allaitant un enfant de carnation, le tout soutenu d'une terrasse de sinople. — Livrée aux couleurs de l'écu, le vert en bordure seulement.

seur d'accouchements, ancien élève en chirurgie à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, ancien chirurgien de première classe aux armées, demeurant 20, quai de l'École, demandait au ministre de l'Intérieur à être nommé en survivance chirurgien professeur en chef, ou, à tout le moins, professeur honoraire. « Vu l'état des finances » il consentait à ne point recevoir d'appointements, et poussait même le désintéressement jusqu'à offrir à la Maternité, en échange de sa nomination, certain tableau de son invention « représentant le développement des produits de la grossesse depuis la conception jusqu'à l'accouchement ».

Dufay implora, pour sa requête, l'appui de la Duchesse d'Angoulême ; il y a lieu de croire qu'il lui fit défaut, car, au mois d'août 1818, il l'adressait au duc d'Angoulême et lui faisait cadeau, pour conquérir ses faveurs, d'un *Tableau comparatif d'un gouvernement légitime bien organisé avec le corps d'un homme bien constitué*, ouvrage par lui destiné « à inspirer à nos neveux que l'on cherche à égarer sur les événements de notre Révolution l'amour pour l'ordre, pour la vertu, et l'horreur pour le vice ». Ce tableau, éminemment moral, ne parvint pas à faire supplanter Dubois (1).

Cependant, l'accoucheur de Marie-Louise n'était pas très en faveur auprès de la dynastie légitime et l'ordonnance de 1822 le destitua de sa chaire à la Faculté. Ce coup lui fut sensible, car il se faisait vieux, et il avait un fils à placer ; il intercéda pour lui, et le fit nommer chirurgien adjoint le 17 mars 1819 à la maison royale de santé.

Une ordonnance royale conféra au jeune Paul Dubois, le 5 juillet 1820, le titre de chirurgien profes-

---

(1) Arch. Nat., F<sup>6</sup> 216.

seur adjoint à l'École d'accouchement ; en 1823, celui de professeur agrégé à la Faculté. Le 16 mars 1825, Ant. Dubois demanda l'honorariat et la titularisation de son fils à la Maternité ; une décision ministérielle du 25 mars 1825 exauça ses vœux, et il put présenter aux élèves réunies pour la distribution des prix, le 25 juin, son fils Paul-Antoine comme son successeur désigné. Pour lui, il consacra désormais ses loisirs aux séances de l'Académie de médecine. Réintégré dans le corps enseignant en 1829, doyen de la Faculté en 1830, Antoine Dubois mourut le 30 mars 1837 dans sa 81<sup>e</sup> année.

PAUL-ANTOINE DUBOIS était un homme aimable, élégant et doux, et il empiéta sur les attributions de la sage-femme en chef avec une politesse exquise dont elle ne lui sut point gré ; et il finit par l'éliminer fort civilement. Son enseignement était clair et familier, coupé d'interrogations qui surprenaient un peu les élèves distraites ; et il ne l'exerça point qu'à la maison de la rue de la Bourbe ; car il concourut en 1834 pour la chaire de professeur de clinique obstétricale vacante à la Faculté, ravie à Deneux. Pour mieux travailler, il s'isola dans son hôpital, et l'administration lui offrit gracieusement l'hospitalité d'une chambre au premier étage, au-dessus des bureaux. Il s'enfonçait là dans ses livres, à l'abri des importuns, et le succès récompensa son zèle. Paul Dubois fut élu le 20 mai 1834 et mena de front les deux services, celui de l'hôpital des Cliniques et celui de la Maternité ; il fut d'ailleurs, si l'on en croit cette mauvaise langue de Fabre, « tout meurtri de sa grande victoire », ayant « eu pour lui la majorité de jury et les sifflets de l'auditoire » (1).

---

(1) Fabre, *Némésis médicale*, t. I, pp. 58 et 61. Si tant est que Fabre ait dit vrai, Dubois se releva : A peine nommé il dut s'occuper de créer une institution absolument nouvelle parmi nous et dont Deneux avait été le titulaire nominatif seulement. Il pré-

Il était dans la destinée des Dubois d'accoucher les impératrices. Ce fut Paul Dubois qui assista l'Impératrice Eugénie lorsqu'elle donna le jour au Prince impérial, le 16 mars 1857. Il quitta la Maternité en 1857 et conserva jusqu'en 1862 les fonctions de doyen de la Faculté de médecine, qu'il occupait depuis 1852.

Près de douze ans avant sa mort, P. Dubois fut attaqué par la maladie et sentit son intelligence s'obscurcir peu à peu ; il lutta d'abord, puis se résigna, abandonna tout, mit ordre à ses affaires, et vécut dans une retraite inconsciente.

Depuis plus de trois ans, il était à Courteille (Eure) auprès de ses enfants, lorsqu'une nouvelle crise vint mettre fin à une vie qui n'était plus, depuis des mois, que purement végétative. Il mourut le 29 novembre 1871, dans sa 76<sup>e</sup> année.

Depuis longtemps déjà, un homme avait prévenu M. Paul Dubois contre les terribles effets du surmenage ; et s'était même offert complaisamment à partager avec lui le fardeau des occupations hospitalières : c'était M. Louis-Auguste Baudelocque, accoucheur sans emploi. Dévoré par une louable obligeance, et aussi par l'ambition, Louis-Auguste estimait que M. Antoine

---

sida à l'organisation de son nouveau service et il en prit définitivement possession dans les premiers jours de décembre 1834. Dès le début il y montra des qualités exceptionnelles qui ont fait de lui pendant 25 ans un professeur hors ligne. Les nombreuses générations qui se sont formées à son école n'ont pas oublié la précision, l'élégance de son langage. Sa voix bien timbrée était douce et harmonieuse, il exposait avec méthode, et il aimait à reproduire ses idées sous des formes diverses, car il tenait avant tout à être bien compris. Le charme et l'intérêt de ses leçons étaient tels que bientôt on vit se mêler aux élèves qui remplissaient son amphithéâtre de nombreux praticiens de la ville qui venaient chercher un complément d'instruction que la Faculté n'avait pu leur offrir jusque-là. Sa réputation ne tarda pas à se répandre à l'étranger et l'on vit accourir des pays les plus lointains des élèves et des professeurs qui tenaient à se former à son école. » (*Gaz. méd. de Paris*, 1871, p. 561.)

Dubois ayant choisi un adjoint, M. Paul Dubois ne saurait mieux faire que de l'imiter ; et il pensa qu'il n'y avait point de raison pour que cette place allât à un autre qu'à lui-même. Il se fondait sur l'exemple de M. Deneux, que l'appui de la duchesse de Berry avait fait nommer médecin adjoint de la Maternité ; et c'est par lui je pense qu'il obtint de cette Altesse une lettre recommandant sa requête à toute la bienveillance de l'Administration. M. Paul Dubois fit la grimace : il avait assez à faire de s'entendre avec la sage-femme en chef sans qu'on introduisît encore dans la maison une autre autorité ; et l'administration répondit à M. Baudelocque que M. Antoine Dubois n'avait pris un adjoint que pour seconder ses forces déclinantes et que M. Paul Dubois n'en était point encore là.

Ceci se passait en avril 1825 ; le 17 août 1827 M. Baudelocque neveu demanda le poste de professeur adjoint ; ce fut avec le même succès. En 1833 il invita l'administration à créer pour les accoucheurs un concours spécial : elle fit la sourde oreille. L'année suivante, un concours eut lieu à la Faculté pour la chaire d'obstétrique à l'hôpital des Cliniques ; Paul Dubois se présenta, Baudelocque s'inscrivit, puis se retira. Dubois fut reçu ; Baudelocque espérait qu'il allait résigner ses fonctions à la Maternité ; mais M. Dubois cumula, et M. Baudelocque de réitérer sa demande de 1833, sans plus de chance. M. Baudelocque était l'auteur d'un bon travail sur les hémorrhagies utérines, et qu'il comptait bien faire couronner par l'Institut : le 23 mars 1836 il exposa à l'administration hospitalière, avec cet espoir, tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que les chefs de service l'appelassent en cas de métrorrhagie, pour les bien pénétrer de la valeur de son procédé : la compression de l'aorte. Il lui fut répondu que s'il attendait les hémorrhagies, il était probable que les hémorrhagies n'auraient point le temps de l'attendre.

Louis-Auguste réclama alors la création dans les hôpitaux de services de clinique tocologique, et fit savoir au Conseil qu'il était tout prêt à en accepter un à l'Hôtel-Dieu et à y faire des cours; on l'en remercia vivement. En 1837, il écrivit encore au dit Conseil qu'un professorat de pratique à la Maternité s'imposait comme une nécessité, et se déclara disposé à concourir pour cet emploi; une fois de plus on retourna sa lettre à la commission que présidait Orfila. En 1838, ce candidat perpétuel s'adressa au Ministre de l'Intérieur en le priant de décider que tout auteur d'une découverte médicale, chirurgicale ou obstétricale honorée d'un prix par l'Académie des Sciences fût mis *ipso facto* à la tête d'un service hospitalier; or il était lauréat, ayant inventé la céphalotripsie et un formidable céphalotribe, engin récompensé en 1833. L'Excellence renvoya le projet à une commission, qui le renvoya aux calendes grecques. A chacune de ces déconvenues, Baudelocque le neveu se mettait en colère et adressait au Conseil des hospices et à Orfila des épîtres fulminantes où il ne les assurait pas précisément de sa considération. A la fin, la commission excédée de ses demandes incessantes et de ses invectives menaçantes recourut à l'autorité: elle demanda au Préfet de la Seine (président du conseil des hospices) de le faire taire. Ce n'était pas facile: M. Baudelocque supportait sans aménité les injures de la fortune qui ne lui sourit jamais: candidat malheureux au concours d'agrégation de chirurgie de 1826, il ne parvint pas plus à entrer à la Faculté qu'à la Maternité; aussi demanda-t-il la suppression de l'Ecole dans l'intérêt de la Liberté humaine (1). Il frémit en outre

---

(1) « Il sera toujours de l'intérêt des membres de ces Facultés d'opposer aux progrès de l'art de guérir une barrière infranchissable et l'histoire de ma vie publique comme du reste celle de la vie de tous les hommes qui ont contribué comme moi aux progrès de l'art de guérir en sont la preuve. Il faut en effet que la pensée



de voir siéger à l'Académie un Baudelocque, César-Auguste, un homonyme qui n'avait rien de commun avec le grand Baudelocque, ni avec le petit (1). Il voulut donc entrer aussi parmi les immortels; il y réfléchit longuement, et finit par inventer la formule : *Tous Académiciens !* Il proposa que tout docteur exerçant dans le département de la Seine entrât à l'Académie de médecine, pour six ans, au bout de dix ans de pratique; après quoi on l'en expulserait pour faire place aux autres, avec le titre de membre honoraire. Cette réforme véritablement démocratique n'eut pas plus de succès que les précédentes. Baudelocque eut la douleur de végéter sans éclat ni fortune, de voir subsister l'Académie fermée et la Faculté oppressive, et la joie de survivre au faux Baudelocque, usurpateur de son nom. Il mourut néanmoins inconsolé, le 17 décembre 1864, d'une attaque d'apoplexie.

La place que souhaitait M. Baudelocque, ce fut Danyau, chirurgien de Bicêtre, qui l'obtint. Fils d'Alexis Constant Danyau, accoucheur à Paris (2), il com-

du médecin soit libre. » Baudelocque, *Des inconvénients de l'immovibilité des places relatives à l'enseignement...* (1847), p. 14.

(1) Il faut dire du moins que L.-A. Baudelocque s'obstina toujours à se proclamer le véritable et unique neveu du grand homme : « Dans le cas où son fils n'étudierait pas la médecine, dit-il en tête de son livre de la *céphalotripsie*, J.-L. Baudelocque m'a institué légataire de ses manuscrits, je suis le seul de ses parents qui exerce sa profession. » Sachaïle de la Barre (*les Médecins de Paris jugés par leurs œuvres*) confirme l'assertion de L.-A. Baudelocque, qui était, en effet, neveu de Jean-Louis, et fils de Jean-Bapt. Baudelocque reçu maître en chirurgie à Paris en 1784. — Mais Auguste-César Baudelocque, l'académicien, était aussi de la famille, et neveu à la mode de Bretagne de Jean Louis, en dépit des protestations intéressées de Louis-Auguste (Dubois d'Amiens, Beaugrand).

(2) Alexis Constant Danyau D. M. P. du 14 Floréal an XI, professeur d'accouchement, chargé en 1813 d'assister les sages-femmes du 11<sup>e</sup> arrondissement en cas d'accouchements laborieux, membre de l'Académie de médecine en 1823, mort vers 1828-1830. (Arch. Nat. F<sup>o</sup>. 144, Seine).

mença ses études à la Charité, sous Boyer et Roux, en compagnie de J. Guérin. Gendre de Roux, filleul d'Ant. Dubois; Danyau trouva auprès de Paul Dubois le meilleur accueil et devint son adjoint en 1839. M. Baudelocque neveu s'empessa de dénoncer au public les menées d'Orfila, qui avait, dit-il, investi Danyau sans « présenter trois candidats au choix du ministre, comme le règlement du service de santé des hôpitaux le prescrit toutes les fois qu'une place est de nouvelle création. Or cette place d'adjoint avait été supprimée depuis 15 ans et elle n'avait jamais été rétablie, malgré toutes les demandes que j'avais faites pour l'obtenir (1). » Le secret de cette promotion était évidemment, selon M. Baudelocque, l'indéracinable népotisme des gens de la Faculté : Orfila, doyen par la démission complaisante d'Antoine Dubois, n'avait rien à refuser au jeune Paul Dubois, écartait même systématiquement de la Maternité le grand nom de Baudelocque qui ne pouvait qu'éclipser le nom de Dubois, condamnait l'auteur et ses découvertes à l'obscurité des situations inofficielles.

M. Paul Dubois, sans vergogne, abandonna de plus en plus son service. Absorbé par les tracasseries de sa chaire de clinique, du décanat, et d'une énorme clientèle, il finit par se reposer presque entièrement sur son suppléant de la direction de la Maternité, n'y paraissant plus que lorsque Danyau l'y mandait.

Danyau fut à son tour promu chirurgien en chef en 1857; Trélat, Tarnier et Guéniot lui succédèrent à la tête de la Maternité jusqu'au jour (1895) où elle devint l'apanage des accoucheurs des hôpitaux.

---

(1) Baudelocque, *loc. cit.*